

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE TRUYES (Indre et Loire)

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, le **MARDI 29 JUIN 2021 à 19h00**

Affiché le 24/06/2021

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

- Approbation du compte rendu de la séance du 18 mai 2021
- Compte rendu des décisions du Maire
- Procédure d'incorporation de parcelles présumées sans maître sur le territoire de la commune de TRUYES – Biens de troisième catégorie absents de la liste préfectorale
- Procédure d'incorporation de parcelles sans maître situées sur le territoire de la commune de Truyes – Biens de première catégorie acquis de plein droit
- Construction d'un restaurant scolaire
Avenant n°1 au lot n°1 « VRD »
- Construction d'un restaurant scolaire
Avenant n°1 au lot n°7 « Cloisons – Plafonds – Menuiseries intérieures »
- Recrutement de personnel non titulaire
- Questions diverses

Le Maire
Stéphane de COLBERT



D. Beauharnais

En application de l'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19, **le quorum des membres nécessaires pour la tenue de la réunion est fixé au tiers**, en lieu et place de la moitié.

Le quorum s'apprécie en fonction des membres présents.

Un membre présent peut être porteur de deux pouvoirs, contre un seul habituellement.

Compte tenu de la capacité d'accueil de la salle du conseil municipal, **la présence du public sera limitée à 12 personnes.**